Élections des représentant·es du personnel au Comité Social d'Administration (CSA) d'Établissement du CNRS – 2027/2031

PARCE QUE LA RECHERCHE C'EST AUSSI NOTRE MÉTIER !

Syndicat National des Travailleureuses de la Recherche Scientifique

Du 3 au 10 décembre 2026, vous serez invité·es à participer aux élections professionnelles. Il s'agit de plusieurs scrutins visant à définir la représentation des personnels dans le Comité Social d'Administration du Ministère et dans celui du CNRS, ainsi que dans les Commissions Administratives Paritaires pour les fonctionnaires et les Commissions Consultatives Paritaires pour les contractuel·les.

• *Qu'est-ce que le Comité Social d'Administration (CSA) du CNRS ?*

- ***C'est une instance compétente sur toutes les questions règlementaires : vos droits individuels et collectifs, la politique indemnitaire de l'établissement, l'organisation et la structuration du CNRS.***
- ***La représentativité du CSA sert également à définir la représentation du personnel dans la formation spécialisée qui s'occupe des questions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.***

Au sein de ces instances, le SNTRS-CGT porte et défend vos préoccupations : salaires, emploi, conditions de travail, défense de nos établissements et de nos budgets, politique scientifique de nos disciplines, reconnaissance des qualifications, évaluation individuelle, égalité femmes-hommes, combat contre toutes formes de discriminations et de souffrances au travail, etc ...

Les libertés académiques et la recherche publique subissent actuellement d'importantes attaques.

Le gouvernement assèche les financements des établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La situation budgétaire du CNRS est inacceptable : **260 millions d'euros de déficit structurel provoqué**, comblé par le prélèvement des ressources propres des laboratoires. Cette politique austéritaire qui nous est imposée est un choix politique : elle vise à préserver les « **211 milliards d'aides aux entreprises** » aux dépends des services publics qui sont notre bien commun.

La recherche publique n'a pourtant jamais été aussi indispensable, dans ce contexte de défis



sociaux et environnementaux. La défendre, c'est tout d'abord défendre les conditions de travail de ses personnels. Cela passe par la résorption de la précarité grâce à la création d'emplois de chercheur·euses, d'ingénieur·es et de technicien·nes. Cela implique aussi une vraie politique de reconnaissance des qualifications et de revalorisation salariale. La CGT a démontré que la valeur du point d'indice avait subi une érosion de 30 % par rapport à l'inflation.

Sur tous ces enjeux, le SNTRS-CGT se bat au quotidien, notamment au sein des instances, du CSA ministériel jusqu'à celui du CNRS.

Avec le SNTRS-CGT, faites le choix de l'action revendicative et de la détermination pour défendre avec pugnacité vos emplois, vos salaires, vos conditions de travail, le CNRS et la Recherche publique.

Soutenir le SNTRS-CGT, c'est le choix de la référence syndicale !

Être présent dans les instances est une condition essentielle pour le SNTRS-CGT afin :

- ***D'être informé et de pouvoir vous informer ;***
- ***De vous représenter et de vous défendre individuellement ;***
- ***De porter votre parole et de pouvoir vous défendre collectivement.***

Vous allez être sollicité·es pour participer à ces scrutins électroniques. Si ces opérations peuvent paraître fastidieuses, ce vote est essentiel, puisqu'il affectera considérablement nos possibilités de vous aider, de vous défendre, et de vous accompagner tout au long de ce nouveau mandat.

Allons à l'essentiel, VOTONS SNTRS-CGT

Au CNRS, le SNTRS-CGT a su se mobiliser au quotidien et face aux grands enjeux !

Les Key Labs :

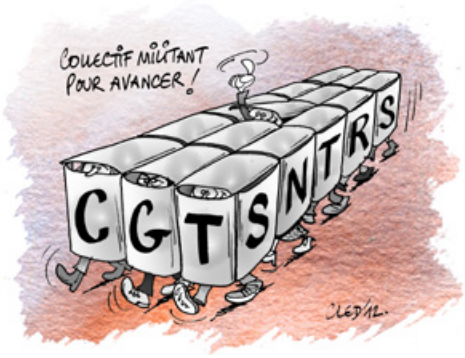
Informant très largement la communauté scientifique sur le caractère inégalitaire de cette politique, nous avons porté la mobilisation contre les « CNRS Key Labs », jusqu'au retrait de cette proposition.

Les budgets :

Nous avons réalisé des webinaires réguliers durant ces dernières années et nous avons alerté les unités des risques de prélèvements des ressources propres. Nous n'avons eu de cesse de défendre, dans la rue comme dans les instances, un véritable financement de la Recherche publique à hauteur d'1 % du PIB.

Protection sociale complémentaire (PSC) :

Les changements autour de la PSC n'étaient pas aisés et les situations aussi diversifiées que de personnes concernées. Là encore, nous vous avons informé·es régulièrement du déploiement du dispositif et nous vous avons, dans de nombreux cas, accompagné·es face à la lourdeur du dispositif et aux nombreux couacs qui ont émaillé sa mise en place.



Les lignes directrices de gestion :

Nos élu·es se sont battu·es, au niveau ministériel et au CSA du CNRS, pour l'amélioration des textes réglementaires.

Le congé hormonal :

Forts de la victoire obtenue à l'Inserm, nos élu·es continuent de se battre au CSA du CNRS pour convaincre la direction de l'organisme de mettre en place un congé hormonal, pour combattre les inégalités professionnelles et les souffrances qui résultent des règles douloureuses, de l'endométriose, des effets handicapants de la périménopause et de la ménopause. Le SNTRS-CGT continue à se mobiliser pour défendre l'avenir de nos établissements (disparition de l'IRD, restructuration du CNRS), de nos disciplines, autant que de nos unités et services.

Accordez votre soutien et votre confiance à une organisation qui lutte sans faiblir pour la défense des droits des personnels !

Lors de notre mandat, les élus et élues SNTRS-CGT œuvreront pour nos conditions de travail, s'engageant notamment à porter les revendications suivantes :

- grilles et salaires : refonte des grilles salariales, création d'un grade hors-classe dans tous les corps (notamment AI), rattrapage du pouvoir d'achat avec indexation du point d'indice sur l'inflation ;
- Contre la précarité et défense des contractuel·les : plan de titularisation, réévaluation des salaires sur les grilles en cours au moment des renouvellements de contrat, respect du délai de prévenance ;
- Droits des femmes : mise en place d'un congé hormonal, égalité salariale femmes-hommes, plan de prévention contre les violences sexuelles et sexistes au travail, recrutement massif de médecins du travail formé·es en santé au travail et plus spécifiquement à la santé des femmes au travail ;
- Contre toutes les formes de discriminations : racistes, sexistes, homophobes, transphobes, validistes, ... ;
- La prise en compte des problématiques environnementales sur les conditions de travail ;
- L'orientation du CNRS ;
- ...

De façon plus générale, le SNTRS-CGT, fort de votre soutien, sera présent sur tous les sujets qui vous impactent quotidiennement.

Nos candidates et candidats au CSA du CNRS

Didier GORI, IE, Marseille
Naima BELGAREH, CR, Paris
Pierre GIROUX, AI, Grenoble
Vanessa CARU, CR, Paris
Mélanie BOUCHER, IE, Strasbourg
Stephan MORA, IE, Montpellier
Patrick BOUMIER, DR, Saclay
Julie NEVEU, IR, Toulouse
Grégoire NADIN, DR, Orléans
Antonia ALCARAZ, IE, Paris
Lucas GUARY, AI, Caen
Wutharath CHIN, CR, Saclay
Cédric BRACHET, IE, Rennes
Magali DELLA SUDDA, CR, Bordeaux
Xavier SAPIN, AI, Lyon
Delphine YEGHICHEYAN, IR, Nancy
Samuel COUSIN, CR, Marseille
Julien DUBOIS, IE, Lille
Angélique GUITARD, IE, Nice
Eric LEROY, IR, Thiais

Vous trouverez dans la rubrique actualité de notre site web (http://web.sntrscgt.fr) des informations plus complètes sur la mandature écoulée ainsi que sur les analyses et les revendications du SNTRS-CGT.

VOTEZ POUR LES CANDIDAT·ES PRÉSENTÉ·ES PAR LE SNTRS-CGT
Vote électronique du 3 au 10 décembre 2026 jusqu'à 17h